

HORAIRES des COURS								
Catégorie		Année naissance	MARDI	MERCREDI		JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
BABYDO	BABYDO 2023	2023		10h-10h45				
	BABYDO 2022/21	2022 / 2021		11h-12h	16h45-17h45			10h20-11h10
JUDO	MINI-POUSSIN	2020 / 2019		14h-15h15		17h30-18h30		11h15-12h15
	POUSSIN	2018 / 2017		15h15-16h45		17h30-18h30		11h15-12h15
	POUSSIN 2017 <i>ceinture jaune minimum</i>	2017	17h30-19h			17h30-19h		
JUDO (COMPÉTITION)	BENJAMIN	2016 / 2015	17h30-19h	15h15-16h45			17h30-19h	14h-16h <i>tournois, stages...</i>
	MINIME	2014 / 2013						
	MINIME 2013	2013	19h15-21h			18h30-20h	19h15-21h	
	CADET	2012 / 2011 / 2010						
	JUNIOR	2009 / 2008 / 2007						
	SENIOR	2006 et avant						
	VÉTÉRAN	1995 et avant						
	JUJITSU	à partir de 14 ans	19h15-21h <i>pratique technique judo</i>			20h-21h30		
	SELF DÉFENSE	à partir de 14 ans				20h-21h30		
	TAÏSO <i>prépa physique sport santé</i>	adultes		20h30-22h				9h-10h15

TARIFS ANNUELS					
BABYDO	JUDO MINI-POUSSINS / POUSSINS	JUDO (COMPÉTITION) à partir de BENJAMINS	JUJITSU - TAÏSO	SELF DÉFENSE	ÉTUDIANTS
1 cours / semaine	2 cours / semaine	3 cours / semaine	2 cours / semaine	1 cours / semaine	
136 €	161 €	195 €	176 €	176 €	96 €

Règlement intérieur club

À tous

Ne pas prendre de photo, de vidéo lors des cours.

Le club n'est pas responsable du vol ou de la perte de vos objets.

Parents

Vous devez vous assurer de la présence du professeur. Le centre sportif n'assurera pas l'accueil ou la surveillance de vos enfants.

Ne pas rentrer dans le dojo pendant le cours pour ne pas gêner le travail du professeur.

Judokas

Prévoir une gourde d'eau.

Les chaussures sont interdites sur le tatami. Le judo se pratique pieds nus, les ongles bien coupés, un judogi (kimono) propre. Le trajet du vestiaire au tapis se fera en claquettes.

Grades

Le passage de grade et la remise de la ceinture se dérouleront au club.

Tournois

Le suivi des inters-clubs est assuré par les parents ainsi que le déplacement. Les enseignants du club peuvent être présents, s'ils n'ont pas de suivi de compétitions.

Pour pratiquer dans un autre dojo, vous devez avoir l'autorisation écrite du président de votre club, sauf dans le cadre des organisations fédérales.

Compétitions

Le suivi des compétitions est assuré par les enseignants et accompagnateurs désignés.

Le transport des compétiteurs est assuré conjointement par les parents et les enseignants.

Tout compétiteur devra être inscrit sur l'internet fédéral par le président du club ou le professeur pour participer à la compétition avant la date butoir.

Assurances

Vos enfants seront uniquement assurés pendant les cours et lors des manifestations sportives du club. Une assurance extra-scolaire ou une responsabilité civile est conseillée.

Vous devez prendre connaissance de la notice d'assurance France Judo de base et ses options, affichée au club.

Cotisation annuelle uniquement

Elle permet de prendre en compte les différentes réductions.

Aucun remboursement en cours d'année possible.

Le montant des cotisations est fixé chaque saison.

Pour être admis au club : obligatoires

Adhésion et cotisation à l'ESSA Judo. **Paiement exigé le jour de l'inscription.**

Licence France Judo et son assurance signée.

Certificat médical d'aptitude au judo de la saison en cours ou attestation questionnaire de santé.



ESSA Judo - Saison 2026-2027



Salle David Vaillant - 56890 SAINT-AVÉ



saintavejudo@orange.fr



<https://saintavejudo.ffjudo.com>



judo.st.ave



saintavejudost

Enseignants diplômés d'état DEJEPS et DESJEPS

BENOÎT François - 4ème dan

DROUIN-DRAPEAU Évelyne - 4ème dan

PORCHET Éric - 6ème dan

Reprise des cours **le 8 septembre 2026.**

Seules les personnes ayant un dossier complet (cotisation+licence) pourront monter sur le tapis pour pratiquer

Pas de cours pendant les vacances scolaires, des stages club seront organisés.

Kimonos : Des kimonos neufs ou d'occasion pourront être proposés à la vente au dojo.

Paiement : totalité du paiement le jour de l'inscription, en espèces, virement, CB, chèque ANCV ou chèque bancaire.

- CB : frais de gestion de 1,75% en supplément.
- ANCV : frais de gestion de 2,50% en supplément.
- chèque bancaire : à l'ordre de ESSA Judo, fractionnable en 3 chèques à suivre (1^{er} chèque en septembre).
- Virement : sur le compte de ESSA Judo - FR76 1600 6380 1195 0913 0521 070

Aides : CAF, Pass Sport : fournir les documents originaux (pas de photocopies).

- CAF : pas de réduction directe. Signature des documents pour remboursement à l'adhérent.

Certificat médical : attestation questionnaire santé ou certificat médical à jour pour la saison **obligatoire.**

Communication : vous serez inscrits à un groupe WhatsApp pour les informations du club, sauf si vous vous y opposez.

Conformément au RGPD, vous disposez d'un droit d'accès à vos données personnelles enregistrées par le club et vous pouvez demander leur suppression.